

FSU 83

ISSN 1282-6553

N°55

Fédération Syndicale Unitaire VAR



LA NUIT DES TEMPS.

La loi sur la réforme des retraites a été promulguée le plus vite possible à deux heures du matin la nuit du 9 novembre. Indéniablement, Nicolas Sarkozy essaie de retrouver ce moment regretté pour lui, ce temps où il avait incarné une rupture jugée par certains comme positive. Aujourd'hui sa hâte traduit sa peur : 71 % de ses concitoyen-nes rejettent sa réforme des retraites et plus des deux tiers de la population ne le soutient plus.

La réalité sociale demeure : le recul des bornes d'âge à 62 et 67 ans pénalise les salarié-es qui ont commencé à travailler tôt, les femmes et les travailleurs aux carrières précaires ; les dispositions concernant la pénibilité ne sont pas satisfaisantes car elles ne prennent pas en compte les conséquences sur la santé qui apparaissent après l'âge de 60 ans ; la problématique de l'emploi n'a jamais été prise en cause ; les acquis sociaux, notre désir juste de répartition des richesses et de sauvegarde de l'avenir des retraites pour les générations futures ... ont été balayés. La loi frappe particulièrement les agents de la Fonction Publique. Elle reste inacceptable ; la FSU demande son abrogation, l'ouverture d'un grand débat public et de réelles négociations pour d'autres mesures nécessaires à la sauvegarde et au développement des retraites par répartition et du code des pensions.

Dans l'Éducation Nationale, c'est presque dérisoire de constater que le ministère "réfléchit" au rythme de travail, à l'organisation du temps scolaire au nom d'une meilleure réussite des élèves alors que, dans le même temps, il supprime plus de 16 000 postes. Le "groupe des 25 : une école, un avenir" s'est réuni le 15 novembre : d'ores et déjà, une action commune est annoncée pour le 22 janvier. Les organisations syndicales restent combatives et continuent à avancer leurs revendications en matière d'emploi, de salaire et de retraite.

Le temps de l'action n'est pas terminé : la bataille des retraites se fera certes sous d'autres formes, à définir dans l'unité syndicale, et surtout notre travail en commun avec les autres organisations nous a permis de construire ensemble un rapport de force que nous devons faire fructifier. Elle ne nous a pas fait abandonner nos revendications salariales, bien au contraire. Ainsi, entre deux manifestations contre la réforme des retraites, le snu-pôle emploi menait dans l'unité une action majoritaire sur les conditions de travail le 9 novembre.

Le temps ne joue pas contre nous ...

Maryvonne Guignonnet, secrétaire générale de la FSU du Var.

**Octobre / Novembre /
Décembre 2010**

Trimestriel N° 55

Directrice de la publication
Maryvonne GUIGNONNET
N° de commission paritaire :
0912 S 05032
Alpes Azur Imprimerie, Nice
Prix au numéro 0,76 €

SOMMAIRE.

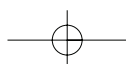
P1 : Edito.

P2 : IUFM, maintenir un accès à la formation sur tout le département ; Ministère de l'agriculture : saignée et chape de plomb

P3 : Un automne "chaud" à Pôle emploi ; RESF ; Action du Snics ; Budget 2011 de l'éducation ; Du côté des retraité-es ; La FSU et Facebook.

P4 : Des retraites au financement de la dépendance, la casse continue ; AG des retraité-es.

Bulletin FSU N°55, décembre 2010.



IUFM : Maintenir un accès à la formation sur tout le département

La réforme mise en œuvre par ce gouvernement a bel et bien saccagé la formation des enseignants, malgré l'opposition de la FSU à son sujet. Sans oublier les stagiaires, envoyés sur le terrain sans aucune formation professionnelle et mis en réelle situation d'échec par le dispositif lui-même, et la situation des candidats aux concours 2011 préparés dans l'urgence, la FSU se mobilise pour l'avenir du centre IUFM dracénois.

Depuis le début de l'année scolaire, celui-ci fait face à une situation critique : faible effectif d'étudiants inscrits aux différents Masters d'où une faible utilisation des locaux, déplacement sur les autres centres

de l'académie de certains professeurs...

La FSU du Var a adressé un courrier au recteur ainsi qu'au directeur de l'IUFM de l'Académie de Nice afin de réaffirmer la nécessité de maintenir deux lieux de formation sur le département, notamment pour rendre celle-ci accessible à l'ensemble de la profession.

Actuellement, un panel de formation est offert à Draguignan : la préparation au CRPE et au CAPET Technologie, une partie de la formation des documentalistes, la formation spécialisée (ASH), la formation des professeurs stagiaires du premier et du second degré ainsi que la formation continue.

Si un risque de fermeture est encouru, il faut repenser la question de l'attractivité de ce centre. C'est l'occasion de développer le potentiel de la formation continue, avec des possibilités de formation qualifiante, tout au long

de la vie.

Par ailleurs, le centre dracénois représente une source d'emploi pour les enseignants comme pour les BIATOSS sur ce bassin. Il est impensable de laisser le personnel dans l'incertitude quant à son avenir et ses missions. De plus, maintenir ces équipes pluricatégorielles est la garantie de dispenser une formation de qualité.

Enfin, d'un point de vue purement géographique, cette structure se situe à un point stratégique : non seulement elle permet au personnel du nord et de l'Est du département de bénéficier d'une formation de proximité mais encore, elle fait le relais entre les deux autres centres et améliore la communication à l'intérieur de l'académie.

Pour la FSU, il paraît donc indispensable de pérenniser l'offre de formation sur les 2 sites existants dans le Var, pour garantir un Service Public d'Education de qualité, avec un personnel formé, sur l'ensemble du territoire. Dans l'attente d'une réponse, la FSU se déplacera prochainement sur le centre dracénois pour envisager, avec les collègues, la suite de l'action.

Aurélié Sanchez.



Au Ministère de l'Agriculture : une saignée et une chape de plomb.

Une délégation d'une trentaine de membres des lycées agricoles publics s'est réunie le 24 novembre à la DRAAF de MARSEILLE, pour exprimer leurs plus vives inquiétudes quant à la suppression d'emplois et ses conséquences à l'occasion de la discussion du budget.

La saignée des emplois dans les services déconcentrés du Ministère de l'Agriculture se poursuit pour l'année 2011 en touchant l'ensemble des services et établissements publics du MAAPRAT (agriculture, alimentation, pêche, ruralité et aménagement du territoire) et vont amputer autant de missions, condamnées à terme, avec des conditions de travail davantage dégradées !

Il a été annoncé la suppression d'un poste d'enseignant qui s'ajoute aux nombreux postes supprimés les années précédentes, et une diminution de la DGH (Dotation Globale Horaire) d'au moins 6000 heures année pour la région PACA, soit en moyenne 500 heures par lycée.

Quelles en seront les conséquences ?

Plusieurs hypothèses sont actuellement à l'étude :

1. Gel des classes de seconde professionnelles en filière service. Cette hypothèse vient d'être écartée par notre administration régionale sous la pression des syndicats, des personnels et à la demande des proviseurs.
2. Plafonnements des effectifs dans certaines classes pour éviter les dédoublements et "gagner des heures de cours"
3. Regroupement de classes, malgré les divergences des programmes, des périodes de stages, des recommandations pédagogiques.

Le SNETAP-FSU s'oppose à toute restriction budgétaire et suppressions de postes !

Comment concilier "individualisation des parcours de formation" prônée par le ministère et augmentation du nombre d'élèves par enseignant ? Comment développer les formations de proximité dans le secteur service dans notre région, secteur largement déficitaire par rapport aux besoins ?

Ce budget aura des conséquences lourdes :

des suppressions d'options facultatives ; des référentiels officiels nationaux, non respectés ; des regroupements imposés anti-pédagogiques ; des quotas d'accueil imposés aux établissements publics, contraires aux principes énoncés dans le 13^{ème} alinéa du préambule de la Constitution ; une obligation pour certaines familles de scolariser leurs enfants dans le privé...

Au-delà de ces inquiétudes, les personnels réunis ont pu constater l'absence d'un véritable dialogue social avec l'administration qui malgré ses déclarations se contente d'annoncer les restrictions dictées par BERCY.

A un moment de notre histoire où chacun s'accorde à penser que les territoires ruraux et l'enseignement et la formation à l'agriculture, sont des clés essentielles pour relever les défis qui nous sont posés, la saignée subie n'est pas acceptable. Le service public rendu aux citoyens mérite selon nous d'autres choix budgétaires.

Patrick Prenant.

Un automne " chaud " !

Au contraire de la météo de ces dernières semaines, l'actualité de Pôle Emploi a connu un dernier trimestre de " surchauffe ". Les salariés de l'établissement se sont fortement et régulièrement mobilisés lors des journées d'action contre les retraites de septembre et d'octobre, ils ont rejoint les manifestations organisées en P.A.C.A. Marseille, Toulon, Nice, Avignon.

Le 9 novembre dernier a eu lieu dans toute la France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer un important mouvement catégoriel qui s'est concrétisé par une grève massive et suivie de nos collègues, notamment dans notre région avec plus de 50% de participation (après 4 journées d'action contre les retraites : il est important de le rappeler !). Des agents se sont regroupés pour des rassemblements sur Nice et Marseille où ils furent accueillis non par le préfet de région comme ils l'auraient souhaité mais par un service d'ordre imposant (à Paris 4000 manifestants devant la Direction générale face à la force publique organisée comme s'il s'était agi d'une émeute urbaine). Fort succès dans notre région avec 51 sites sur 76 fermés.

Et maintenant ?

Une fin d'année qui voit les conditions de travail des agents se détériorer, des demandeurs d'emploi s'enfonçant chaque jour un peu plus dans la précarité, un manque criant d'effectifs qui impacte autant le travail des salariés que l'accueil et le service rendu aux usagers.

Et demain ?

2011 " année de tous les dangers " ? Sans être alarmiste les perspectives pour l'année qui vient sont

loin d'être optimistes :

-1800 suppressions d'emploi au niveau national officiellement annoncées par notre secrétaire d'état.

-Fermetures de sites (aucun chiffre annoncé) surtout dans les grandes agglomérations

-Mise en place de l'entretien unique (nous aurons l'occasion d'y revenir dans les prochains mois) qui va très fortement impacter nos métiers.

-Négociations régionales sur l'organisation et l'aménagement du temps de travail avec une direction qui risque de se montrer sur ce sujet inflexible.

Voilà de nombreux motifs de mobilisation pour l'année prochaine

En cette période de Noël qui est, outre celle des cadeaux que l'on s'offre, un moment de fraternité, de solidarité et de convivialité -peut-être plus qu'à d'autres moments dans l'année- permettez moi de vous souhaiter comme on dit en Provence : " a l'an que ven, se ci siam pa mai que ci siam pa men ". Que les puristes me pardonnent d'éventuelles fautes d'orthographe mais l'accent du cœur et de la conviction y est plus que jamais présent.

Raphael Serrano



Au SNICS ...

Les infirmier-es ont été reclassés dans la catégorie A. Or, on assiste à un blocage sur le dossier revalorisation. De plus, les propositions de fiche métier prévoient un rattachement direct à l'autorité de l'IA à la place du chef d'établissement. Le 9 décembre : grève nationale et manifestation à Paris à l'appel du Snics-FSU !

Budget éducatif.

16 120 suppressions d'emplois sont programmées pour la seule mission « enseignement scolaire », parmi lesquelles 8 967 postes dans le 1er degré, 4 800 dans le second degré et 600 emplois de personnels administratifs. Tous les niveaux d'enseignement sont gravement touchés, tous les personnels sont concernés.

Du côté des retraités-es

Manif intersyndicale unitaire le jeudi 25 novembre à Toulon et partout en France : 300 retraités dans la rue pour défendre leur pouvoir d'achat et revendiquer un financement solidaire pour la perte d'autonomie.

La FSU appelle à témoigner sur Facebook.

Les premiers témoignages sont déjà visibles sur la page facebook : www.facebook.com/fiers.du.service.public
Le site web de contribution : www.fiers-du-service-public.fr

Réseau Education Sans Frontières

En avril dernier nous avons été alertés par la situation de plusieurs dizaines de demandeurs d'asile Roms de Bosnie qui se retrouvaient à la rue. L'Etat, malgré la mise en cause de la France par le Comité des droits de l'Homme de l'ONU pour non-respect de ses obligations vis-à-vis des étrangers et des demandeurs d'asile, persiste à ne pas donner de moyens pour leur accueil décent. Lors d'une audience en préfecture, fin juin, nous avons demandé que soient respectés les droits de l'Homme pour ces personnes discriminées dans leur pays d'origine. Nous avons surtout réclamé la scolarisation des enfants, obligatoire quelle que soit la situation des parents. A la rentrée, les enfants ont enfin pu être inscrits. RESF est intervenu auprès de l'IA pour les modalités pratiques. Malgré l'énergie déployée par des membres du Réseau, souvent des retraités, la scolarisation n'aura duré que quelques semaines. Des familles ont accepté, sous la pression policière, de rentrer en Bosnie tandis que

d'autres étaient expulsées. La solidarité de différents partenaires a été précieuse mais n'a pas suffi à éviter ce dénouement. Nous devons tirer toutes les leçons de cet épisode.

Campagne nationale " jeunes majeurs ".

Elle vise à la régularisation des lycéens sans papiers. Contact a été pris avec les conseillers régionaux de la majorité PACA, ainsi qu'avec les élus des lycées du département pour la mise en œuvre de la motion votée le 28 juin, concernant le refus des expulsions des lycéens de la région, pris sous la protection du Conseil Régional.

Cercle de silence.

Le 4ème samedi du mois de 11 h 30 à 12 h 30, un cercle de silence se forme Place de la Liberté à Toulon pour protester contre le sort fait aux sans papiers : après celui du 18 décembre, le prochain aura lieu le 22 janvier 2011.

Françoise Denis, membre de RESF 83

Contacts RESF : 06 10 73 82 68 ; resf83@hotmail.fr

Des retraites au financement de la dépendance, la casse continue !

Après la réforme des retraites, Sarkozy s'attaque à un autre chantier d'ampleur : la réforme de la prise en charge de la dépendance. Tout ce qui a précédé dans la politique de ce gouvernement ne laisse espérer aucune réforme porteuse d'un réel progrès social en termes de solidarités collectives.

La mission de l'Assemblée sur la prise en charge des personnes âgées dépendantes, présidée par Valérie Rosso-Debord, a remis son rapport au gouvernement en juin 2010. Celui-ci met en évidence que le recours à la solidarité nationale a, pour la majorité présidentielle, définitivement cédé la place à la responsabilisation individuelle en matière de prévoyance et donc au recours à l'assurance privée.

Les organisations syndicales ont notamment réagi à 4 propositions, éparpillées au milieu de réformes anodines :

- récupération sur succession de l'APA versée aux bénéficiaires possédant un patrimoine d'au moins 100 000 €
- souscription d'une assurance obligatoire " perte d'autonomie " liée à l'âge, dès 50 ans
- une révision des taux de la CSG applicable aux pensions de retraite, avec un taux de 7,5 % pour les montants les plus élevés
- la restriction de l'APA aux personnes les plus dépendantes classées dans les groupes iso-ressources 1 à 3 de la grille AGGIR (Autonomie Gérontologique Groupe Iso-Ressources, qui classe les personnes âgées en 6 niveaux de perte d'autonomie).

Quelques repères :

En 1945, à la création de la Sécurité Sociale, 4 risques sont couverts : Santé, Accident du travail, Vieillesse, Famille. La perte d'autonomie reste à la charge des familles. La loi de 1975 crée l'Allocation Compensatrice Tierce Personne (ACTP) financée par les départements. En 1997, apparaît la Prestation Spécifique Dépendance (PSD) " aide en nature réservée aux plus de 60 ans et assortie d'un recours sur successions, variable selon les départements ". C'est en 2001 que se met en place l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA), ouverte aux personnes de plus de 60 ans reconnues dépendantes (GIR 1 à 4), cofinancée par l'Etat et les départements.

Au 31 décembre 2009, 1 136 000 personnes âgées dépendantes bénéficiaient de l'APA, et 45 % des bénéficiaires relevaient du GIR 4 (58 % des allocataires sont à domicile et 24 % en établissement). On comprend mieux pourquoi le rapport Rosso-Debord a ciblé ce groupe.

Il s'agit dès lors de faire un choix politique majeur : soit la dépendance est rattachée " dans le cadre de la solidarité nationale, aux branches existantes de la Sécurité sociale " et c'est ce que demande la FSU (congrès de Lille 2010), soit on ouvre un nouveau marché aux assurances privées.

Alors, ne restons pas sans réagir face à cette nouvelle attaque de la solidarité nationale, défendons la Sécurité Sociale et améliorons son fonctionnement !

Gilberte Mandon.

La Section Fédérale des retraités-es FSU du Var invite les adhérent-es à participer à l'Assemblée Générale que nous tiendrons le jeudi 20 janvier 2011 à 14 h 30, à la Bourse du Travail de Toulon (grande salle du rez-de-chaussée).

Nous ferons le point sur l'actualité et sur les actions menées et à venir.



Bulletin FSU N°55, décembre 2010.

À qui s'adresser ?

FSU VAR



Enseignement
Éducation
Recherche
Culture
Formation
Insertion

FSU - Bourse du Travail

13, Avenue Amiral Collet 83000 TOULON

Tél : 04.94.93.04.40 - Fax : 04.94.93.04.74

Email : fsu83@fsu.fr, site : http://sd83.fsu.fr

Instituteurs, Profs des Ecoles, Pegc **SNUipp**

Emmanuel TRIGO

Immeuble le Rond point - Avenue P et M Curie

83160 LA VALETTE

Tél. 04.94.20.87.33 Fax 04.94.20.87.34

Enseignement secondaire **SNES**

Maryvonne GUIGONNET

208 rue Emile Ollivier

83000 TOULON

Tél./ Fax : 04.94.92.36.77

Education Physique **SNEP**

Amar GUENDOUZ / Gérard PERMINGEAT /

Fabienne RAIMBAULT / Brigitte REBOUT

Tél : 04 93 86 19 52

FSU Var, 13 Av Amiral Collet 83000 TOULON

Lycées professionnels **SNUEP**

Andrée RUGGIERO Secrétaire Académique

FSU Var, 13 Av Amiral Collet 83000 TOULON

Tél 04.94.30.01.09 ou 06.79.44.06.81

Technique agricole public **SNETAP**

Patrick PRENANT Tél : 04.94.01.35.55

Lycée Agricole 83408 HYERES CEDEX

Protection Judiciaire Jeunesse **SNPES - PJJ**

Karine MOLINIER

Unité éducative de Milieu ouvert

38 rue M. Pagnol, 83500 La Seyne Sur Mer

Tél : 04 94 15 39 79 ou 06 09 89 20 66

Assistantes sociales **SNUAS FP**

FSU Var, 13 Av Amiral Collet 83000 TOULON

Administration scolaire, universitaire, bibliothèques

SNASUB

FSU Var, 13 Av Amiral Collet 83000 TOULON

Agents, Techniciens de labo, Ouvriers et Services

UNATOS

Valérie DALMASSO tel 06 18 62 29

Ludivine JAVOUREY tel 06 11 78 68 09

FSU Var, 13 Av Amiral Collet 83000 TOULON

Infirmières conseillères de santé **SNICS**

FSU VAR, 13 Av Amiral Collet 83000 TOULON

Enseignement supérieur, **SNESUP**

Stéphane Mounier, mounier@univ-tln.fr

SNU ANPE / SNU TEFI

Raphaël SERRANO ANPE Hyères

La Calomondin, ch de la Villette, 83400 Hyères

Tel 04 94 01 38 63 raphael.serrano@pole-emploi.fr

Equipement (DDE) **SUP'Equip**

Georges BLANC 06.28.34.05.62

FSU Var, 13 Av Amiral Collet 83000 TOULON

Environnement **SNE**

Eric SERANTONI tel : 06 83 99 14 84

Parc National de Port Cros

Castel Ste Claire 83400 HYERES

Personnels de l'administration Pénitentiaire **SNEPAP**

Gautier SCHONT Nathalie TROCELLO SPIP

146 av Maréchal Foch, 83000 Toulon, 04 94 92 52 12



FSU PACA

Bourse du travail,
23 bd Charles Nedelec,
13331 Marseille cédex 3